

« Langues indigènes africaines et production intellectuelle pour la démocratie et le développement »

Pr Basile L. GUISSOU
Maître de recherche
Centre National de la Recherche
Scientifique et Technologique (CNRST)
03 BP 7047 Ouagadougou 03
Burkina Faso

Introduction : La logique minotaire et suicidaire des élites

Depuis les indépendances politiques (1960) la majorité des pays africains accepte passivement d'être classifiés en pays « francophones », « anglophones » « lusophones », etc. Les anciennes puissances colonisatrices demeurant les seules et uniques références linguistiques pour l'identification politique et culturelle de chacun de ces pays « indépendants et souverains ». Aucun argument scientifique ne peut justifier le maintien des langues nationales officielles des pays colonisateurs dans leurs statuts de monopole exclusif actuel en Afrique. C'est un choix purement idéologique, culturel et politique. Ce choix est basé sur une logique suicidaire qui interdit pour longtemps encore le redéploiement des capacités endogènes de construction des Etats-Nations. Les relations entre le citoyens et l'Etat tout comme les relations entre l'Etat post-colonial et la Nation resteront conflictuelles, au point de bloquer toute perspective de dialogue intellectuel vrai et constructif dans le sens d'une démocratie au service du développement. Cet article cherche à mettre en relief les liens scientifiquement établis entre langue maternelle (nationale ou indigène), maîtrise des sciences et techniques, développement économique et social dans toute société. Contrairement aux idées fortement enracinées par une savante propagande idéologique et culturelle, les « blocages » dans la production intellectuelle qui ouvrira toutes grandes les voies de l'auto-développement de l'Afrique, sont à rechercher d'abord et surtout dans le statut d'infériorité officielle et légalisée des langues indigènes ou nationales sur la majorité du continent.

I – « Ma langue, c'est ma patrie »

C'est un poète français qui a prononcé cette phrase pour montrer son attachement à sa langue maternelle. Il a raison. Mais en Afrique, les rares « miraculés »⁽¹⁾ des systèmes éducatifs

⁽¹⁾ Au Burkina Faso, sur 100 écoliers entrant pour la première fois à l'école primaire, un (01) seul, arrivera à l'Université et à peine vingt (20) atteindront le lycée ou le collège. Voici un tableau de la situation en 2002.

| Scolarisation en 2001-2002 | | | | | |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | Garçons | % | Filles | % | Total |
| Primaire | 550.504 | 58,40 % | 392.108 | 41,59 % | 942.612 |
| Secondaire | 130.485 | 60,08 % | 86.691 | 39,91 % | 217.176 |
| Université | 11.589 | 74,59 % | 3.946 | 25,40 % | 15.5335 |

Sources : Kédrebeogo, G. 2002. African Gender and Development index.

importés de l'Occident sont convaincus que seules les langues des « puissances » européennes ont la puissance de véhiculer la science, le progrès et le développement. Les langues indigènes doivent demeurer, ce que les autorités coloniales européennes ont décidé d'en faire, c'est à dire des « dialectes de tribus indigènes incapables d'évolution » pour introduire le savoir moderne, la science, les techniques et le développement dans nos pays. A maintes occasions, nous avons été interpellés publiquement par des africains bardés de diplômes universitaires, avec des questions du genre : « peut-on enseigner la physique et les mathématiques dans nos langues nationales ? »

L'évidence est que personne n'apprend sa langue maternelle. La langue maternelle, chacun l'acquiert presque naturellement, dans les bras de sa mère, ou « dans le dos de sa mère » comme on le dit en Afrique de l'Ouest. Nul besoin d'être un linguiste émérite pour comprendre que le chemin le plus « naturel » pour l'apprentissage des connaissances, des sciences et des techniques (formation/éducation) des enfants africains, est l'utilisation de leurs langues maternelles. L'Inde, avec ses 1800 langues nationales, se développe à la surprise de tous les « experts », justement parce qu'elle a compris cette évidence. Sans langues maternelles, pas de confiance en soi, d'identité culturelle consolidée et de sentiment national. Sans ce sentiment identitaire consolidé, il n'y aura jamais de patriotisme et de Nations Multilingues où chaque citoyen est au service de son Etat-Nation, et de son continent.

Depuis les années 1950, le savant et égyptologue sénégalais, Cheick Anta Diop a démontré par l'exemple qu'un enfant wolof, à sept (7) ans, était capable de comprendre et dessiner le principe mathématique, « qu'un point qui se déplace dans l'espace engendre une ligne ». La seule et unique condition étant que ce principe géométrique lui soit expliqué dans sa langue maternelle, le wolof. A travers l'école française post-coloniale, il lui faut sept (07) autres années d'apprentissage inutile de la langue française pour comprendre ce principe. Le plus « français des africains »⁽¹⁾ le Président poète Léopold S. Senghor trouvait que les résultats des recherches scientifiques de son compatriote C. Anta Diop, étaient hérétiques et indignes d'intérêt pour le Sénégal et l'Afrique.

L'UNESCO⁽²⁾, depuis 1951 n'a pas cessé de dire et répéter aux pays et aux Etats africains que les langues étrangères des colonisateurs, importées et imposées aux systèmes éducatifs nationaux, étaient tueuses d'identité culturelle, de souveraineté, de dignité, de conscience nationale et de confiance en soi. En vain. Les linguistes africains, continuent de se battre, pour démontrer que la crise des systèmes éducatifs est liée essentiellement à la question des choix de politique linguistique. Rien n'y fait. Ce n'est pas le système éducatif « en soi » qui est en crise, et ce n'est pas le niveau qualitatif « en soi » de l'école qui est en baisse en Afrique francophone. C'est le niveau de maîtrise de langue d'enseignement qui est en baisse continue tout simplement parce que seuls des instituteurs français de France qui utilisent donc leur langue maternelle peuvent « rehausser » le niveau général de maîtrise de l'unique médium d'éducation de l'école française en Afrique. C'est scientifique et on y peut strictement rien, avec des reformes multiples, qui depuis 1960, ne font qu'aggraver les problèmes. Il faut tout simplement vouloir d'une école africaine pour les enfants africains dans des langues africaines. Les compétences techniques internes et externes existent depuis longtemps déjà.

⁽¹⁾ C'est le qualitatif utilisé par le journaliste de la chaîne de télévision française (T.V.5) pour annoncer le décès de Senghor, le jour de sa disparition.

⁽²⁾ cf. Réunions d'Experts de Paris du 15 décembre 1951, de 1971 à Dar Es Salam, d'Accra 1975, de Bamako 1979, et Harare en mars 1997.

Il faut conclure avec Philippon et Skutnabb-Kanga (1994 : 335) que : « La politique linguistique est vitale pour la stabilité et pour la légitimité de l'Etat. La plupart des Etats africains contemporains se trouvent confrontés à de graves problèmes économiques, sociaux et politiques. Au niveau de l'Education, on décèle des signes de crise (Banque Mondiale, 1988). La capacité des gouvernements africains à répondre aux attentes de leurs peuples est de plus en plus incertaine, tandis que la légitimité de l'Etat est remise en cause depuis l'Algérie et le Maroc jusqu'en Afrique du Sud, et depuis le Libéria jusqu'au Soudan. La majorité des africains sont gouvernés dans une langue qu'ils ne comprennent pas, mais peu d'Etats africains prêtent sérieusement attention à leur politique linguistique ».

Notre collègue chercheur-linguiste, Directeur de l'Institut de Recherche en Sciences des Sociétés (INSS), le Dr Gérard Kédrebéogo⁽¹⁾ a raison de poser publiquement la question : « Donnez-moi, un seul exemple au Monde où un peuple, un pays, a réussi son développement avec le monopole de l'usage exclusif d'une seule et unique langue officielle étrangère, ignorée par 99 % de sa population, comme c'est le cas pour le français au Burkina Faso » ? Si la colonisation française a réussi dans un domaine en Afrique, c'est bien dans sa stratégie d'imposition du monopole de sa langue sur l'Etat et le Marché.

⁽¹⁾ »Langues nationales et développement » Conférence publique à Ouagadougou, le 27/12/2001.

Aujourd'hui, ce sont des africains qui s'engagent en « soldats volontaires » dans la guerre contre l'utilisation des langues nationales à l'école primaire et leur usage officiel sur le même pied d'égalité que la langue française dans la vie politique et dans les sphères administratives, juridiques et autres en « Afrique francophone » ! Il m'a déjà été donnée l'occasion d'entendre un chercheur-linguiste gabonais affirmer que dans son pays tout le monde parle français et ne veut utiliser que français ! Malheureusement lui, il n'a jamais cherché à comprendre pourquoi il en est ainsi. Pour moi, c'est sa mission de chercher à comprendre pourquoi. Lorsque tout le système étatique de promotion économique et sociale est basé sur la seule maîtrise préalable de la langue française (langue du pouvoir) il est normal que toute la population aspire à savoir lire et écrire en français. Quoi de plus normal ?

II – L'Etat-Nation, la langue, la démocratie et le développement

Tous ces concepts vont ensemble et sont tous liés dialectiquement dans le processus de construction d'une société de progrès. Comment penser, analyser et comprendre le besoin actuel d'Etats de droit en Afrique, et comment communiquer et diffuser les idées à la majorité des populations sans revoir le statut actuel (disons plutôt l'absence de statut officiel) des langues nationales ?

Comment réussir des constructions institutionnelles et politiques endogènes comprises et acceptées des populations sans les traduire d'abord dans les langues parlées et comprises par tous ? Comment, peut-on continuer officiellement à refuser la vérité scientifique qui est partout ailleurs en action, selon laquelle la multiplicité des langues (multilinguisme) n'est pas un obstacle à leur utilisation officielle selon tout simplement les « besoins » de leur locuteurs ? Pire, tous les linguistes sérieux vous affirmeront que le meilleur moyen pour maîtriser les langues étrangères (français, anglais et autres) c'est de commencer l'apprentissage de l'écriture d'abord dans sa propre langue maternelle à l'école. Au Burkina Faso, le Pr Nikiema Norbert de l'Université de Ouagadougou a dirigé une expérience dans ce sens, à Nongana⁽¹⁾ et elle a été concluante. Les enfants scolarisés dans leur langue maternelle pendant les quatre (04) premières années d'école primaire ont été meilleurs en composition française que ceux qui ont commencé l'école en langue étrangère française, lors des épreuves du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (C.E.P.E.).

Comment donner la parole à tous (principe de base de toute démocratie) quand la seule langue officielle (anglais, français, portugais, etc.) n'est maîtrisée que par 01,09 % des citoyens (soit 113.335 personnes) sur les douze (12) millions d'habitants du Burkina Faso⁽²⁾, par exemple ?

Toujours au Burkina, comment s'étonner que seulement 49 % des citoyens-électeurs se soient rendus dans les bureaux de vote le 02 juin 1991 pour voter la constitution, (la loi fondamentale du pays) alors que tous les partis politiques sans exception (75 environ) ont fait campagne en faveur du OUI, au référendum ? A l'époque, le pays sortait de plus d'une décennie de régimes militaires issus d'une demi dizaine de coups d'Etats (1974, 1980, 1982, 1983 et 1987). En 1991, au Burkina Faso, l'Etat de Non-droit avait fait trop de dégâts et de victimes au sein de tous les acteurs (pouvoir et opposition) pour créer un sentiment populaire capable de s'en débarrasser pour construire un Etat de droit. C'est dire que si la vie politique officielle acceptait de hisser les langues nationales au même niveau que le français, le peuple aurait été plus et mieux mobilisé.

⁽¹⁾ Nikiema, N. 1994.

⁽²⁾ Barreteau, D. Yaro, A. 2000. Scolarité et niveau de compétence en français au Burkina Faso.

Si la démocratie est une construction participative, elle doit s'élaborer selon les valeurs consensuelles comprises et acceptées par la majorité des acteurs citoyens. Or, cette lutte des idées, ces débats contradictoires sont confinés dans les stricts limites des cercles de diplômés maîtrisant la langue officielle étrangère (anglais, français, portugais) devenue seule langue du savoir, de l'avoir et du pouvoir, dans les sociétés post-coloniales d'Afrique. Toute la production intellectuelle est diffusée dans les langues officielles européennes, et rares sont les pays africains où il existent des versions de livres, d'articles ou autres en langues nationales locales. Domesticquer la démocratie c'est pareil que domesticquer la science et les techniques. Le professeur Joseph Ki-Zerbo⁽¹⁾ en fait une analyse profonde et détaillée dans sa brochure intitulée très à propos : « éduquer ou périr ». Après avoir diagnostiqué les problèmes posés et à résoudre, Ki-Zerbo se pose la question :

« Si le savoir est un remède éminent, comment se fait-il que plus on développe l'école, plus nos sociétés sont sous-développées ? ». En effet, plus on développera l'école française ou anglaise plus nos sociétés vont se « sous développer », car ce sont des écoles sénégalaises au Sénégal, maliennes au Mali et Burkinabè au Burkina Faso qu'il leur faut.

Seules les langues maternelles (indigènes, nationales) sont « naturellement » aptes à réussir cette domestication de la démocratie et aussi du développement socio-économique dans chaque pays africain. Le statut quo actuel n'apporte aucune solution. Il aggrave nos problèmes au jour le jour, avec des crises socio-politiques (guerres tribales) que l'on analyse superficiellement comme des « crises de jeunes démocraties immatures ». Après 43 ans d'indépendance, on ne peut plus avoir droit au qualificatif « immature ». C'est de l'auto flagellation intellectualiste, et non pas l'analyse scientifique d'un problème sociologique et culturel.

Les polémiques actuelles sur la démocratie, l'Etat de Droit, la transparence et la bonne gouvernance en Afrique restent très à l'écart des masses rurales et même citadines. Avoir l'honnêteté intellectuelle de le reconnaître aide à revisiter les contenus et les modes de fonctionnement de l'Etat post-colonial. Ces Etats sont-ils ou peuvent-ils être des Etats-Nations, aptes à réconcilier Etats et Nations, Etats et citoyens ? Le débat sur la nature des Etats post-coloniaux⁽²⁾ reste largement ouvert dans les milieux universitaires africains. Il est au centre de toutes les contradictions qui minent la vie politique depuis 1960. Cet article ne peut que soulever des points d'interrogation sans prétendre y répondre. Apprendre à poser les bonnes questions, conduit aussi à la recherche des bonnes réponses.

Conclusion : Peut-on démocratiser sans le peuple ?

Le Page (1964 :18) Célèbre linguiste américain répond ainsi : « Quand la langue du gouvernement et de la loi diffère de celle des masses populaires, les plans de développement économique, agricole et industriel sont difficiles à élaborer et encore plus difficile à mettre en œuvre parce que la recherche de base se trouve handicapée par la barrière de la langue ».

Hormis le sacro saint principe, (un homme = un vote) qui met en Afrique anglophone ou francophone, le Président de la République et l'anonyme paysan illettré dans la langue du pouvoir, sur le même pied d'égalité dans le bureau de vote, de quel autre droit ou pouvoir dispose ce même paysan pour peser sur la vie politique, une fois les élections terminées ?

⁽¹⁾ Ki-Zerbo, J. 1990. Eduquer ou périr. Unesco/Unicef.

⁽²⁾ Guissou, B. 2002.- De l'Etat patrimonial à l'Etat de Droit moderne au Burkina Faso : esquisse d'une théorie de la construction de l'Etat-Nation en Afrique. Thèse d'Etat en sociologie politique. Université Cocody, Abidjan (RCI).

Même les éternelles querelles de chiffonniers dont les hommes politiques africains ont le secret pour réviser les articles des constitutions concernant par exemple les mandats présidentiels, n'arrivent pas à impliquer les populations. Elles restent des querelles de clochers entre militants, agitateurs et dirigeants de partis politiques, députés et ministres. Les radios étrangères (BBC, RFI, VOA, etc.) et la presse écrite locale en langue officielle restent les seules frontières linguistiques des débats démocratiques. Ce qui emmène à se demander si vraiment, les classes dirigeantes africaines ne croient pas naïvement qu'il est possible de créer et faire fonctionner une démocratie, sans le peuple ?

Le professeur Joseph Ki-Zerbo (1990 : 83) constate⁽¹⁾ : « Par définition, il n'y a pas de Prix Nobel Analphabète... Et si l'on comptabilise la proportion des non scolarisés dans les assemblées nationales africaines, on verra qu'elle ne dépasse sans doute pas beaucoup 01 %. Bref, les analphabètes n'existent pas socialement ».

C'est dire clairement que les systèmes politiques actuels sont très loin de répondre scientifiquement aux critères de la démocratie enracinée dans le « pays réel ». Il y a le pays « légal » reconnu par l'extérieur, les « pays amis » et les « bailleurs de fonds », et il y a le pays « réel » où l'on puise statistiques et pourcentages pour évaluer le progrès de l'Indice de Développement Humain Durable. Le pays réel, « c'est de l'informel analphabète » même dans le contexte des démocraties les plus stables et les plus apaisées du continent africain.

Ouagadougou, le 28 août 2003

⁽¹⁾ K. Zerbo, J. 1990. Eduquer ou périr, Op. cité p. 83.